

RAYON DES NOUVEAUTÉS

C O T A T I O N P R E S C R I R E

Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du médicament jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



INTÉRESSANT : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



APPORTE QUELQUE CHOSE : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



ÉVENTUELLEMENT UTILE : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



PAS D'ACCORD : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand : lire "les Copies du mois" dans ce numéro.

Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.



Information restreinte aux éléments administratifs et à des données publiées.



Information minimale, limitée ou presque à des éléments administratifs.



Rétention d'information.

LE MOT DE GASPARD

Trop simple

Pour les patients atteints d'insuffisance cardiaque congestive, le *furosémide* (Lasilix[°] ou autre) et la *spironolactone* (Aldactone[°] ou autre) sont deux diurétiques très différents, mais complémentaires, dont la balance bénéfices-risques est favorable dans certaines situations. Les associer dans une nième spécialité, commercialisée sous le nom d'Aldalix[°], pouvait sembler à première vue une bonne idée : la prescription paraît plus simple (lire dans ce numéro page 739). À l'usage, cette simplification s'est avérée dangereuse pour les patients.

Le plus souvent, une association à doses fixes s'avère trop rigide pour convenir à l'ensemble des patients. Ici, le rapport de doses est mal choisi pour les patients insuffisants cardiaques, et expose à des hyperkaliémies, parfois mortelles. Un nom commercial masque le contenu réel de la spécialité, de plus il peut être confondu avec un autre nom. Ici, il existe un risque de confusion entre Aldalix[°] et Aldactazine[°], de la même firme pharmaceutique : Aldactazine[°] contient deux fois moins de *spironolactone* et un diurétique différent (*altizide*), et ses indications sont différentes. Penser et agir en dénomination commune internationale (DCI) permet de savoir exactement ce qu'on utilise.

Simplifier une prescription est certes un objectif louable, mais à condition de parvenir à une prescription claire, précise, sans ambiguïté, minimisant les risques d'erreur sur le chemin allant du prescripteur au patient. Simplifier n'est pas toujours rendre service ni aux patients, ni aux soignants.